

Accueil Logement Temporaire(ALT)

Porteurs de l'action
Centre Populaire d'Enseignement (CPE)
140 bd Georges Pompidou
05000 GAP

Intervenants
NOM : Muriel LOISEAU – responsable secteur
Sylvia LAUNAY - Directrice
☎ : 04 92 53 61 19
✉ : m.loiseau@cpe-as.fr ou contact@cpe-as.fr

PUBLIC CONCERNE

Personnes adultes sortant de prison ou placées sous-main de justice

MISSION

Héberger (à titre temporaire) les sortants de prison et/ou les personnes placées sous-main de justice en situation d'hébergement précaire inscrits dans une dynamique de recherche de solutions (emploi, formation, santé...)

OBJECTIFS

- Permettre d'héberger à titre temporaire des personnes PPSMJ dans un logement meublé et favoriser l'accès à un logement autonome à sa sortie.
- Offrir un accompagnement global (sanitaire, social, hébergement etc.)
- Prévenir la récidive

DESCRIPTION DE L'ACTION

Les personnes doivent s'engager à accepter un accompagnement social lié au logement, axé sur un projet de relogement, de réinsertion professionnelle et sociale.

PROFESSIONNELS IMPLIQUES

Le CPE et le SPIP.

DUREE DE L'ACTION

La durée est de trois mois renouvelable une fois, dans la limite des 6 mois.

PROCEDURE D'ORIENTATION

Deux orientations sont possibles :
Les orientations/prescriptions réalisées par le SPIP
Les orientations par le SIAO.

CAPACITE ET LIEU DE REALISATION

1 STUDIO : 74 avenue Jean Jaurès - GAP
1 T2 : 6 rue de Camargue – GAP

ASPECT FINANCIER

La participation financière des personnes est sollicitée en fonction des ressources et correspond à environ 10% de ses revenus, si ses revenus sont supérieurs à 150 euros par mois.